

Zeitschrift: Der Traktor : schweizerische Zeitschrift für motorisiertes Landmaschinenwesen = Le tracteur : organe suisse pour le matériel de culture mécanique

Herausgeber: Schweizerischer Traktorverband

Band: 7 (1945)

Heft: 4

Rubrik: Mitteilungen des Zentralsekretariates = Communications du Secrétariat central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen des Zentralsekretariates Communications du Secrétariat central

Avis à MM. les abonnés.

MM. les abonnés qui n'ont pas encore réglé l'abonnement pour 1945 sont priés de bien vouloir verser le montant de fr. 6.— au compte de chèques postaux VIII 32 608 jusqu'au 30 avril prochain au plus tard. Après cette date, la somme sera perçue par remboursement.

Avis à MM. les membres directs.

MM. les membres directs, c'est-à-dire les membres qui ne sont pas affiliés à une section, mais directement à l'association centrale, sont priés de bien vouloir verser — pour autant que ceci n'a pas déjà été fait — la cotisation pour 1945, soit fr. 12.—, jusqu'au 30 avril prochain au compte de chèques postaux VIII 32608. L'abonnement à l'organe officiel « Le Tracteur » est compris dans ce montant. Après l'expiration du délai fixé, la cotisation sera perçue par remboursement.

Un mot sur l'entretien des machines.

Un lecteur de notre organe officiel, conducteur de tracteur chez un entrepreneur, se plaint auprès de nous que son patron ne lui paye pas le temps qu'il emploie chaque jour et chaque semaine pour entretenir la machine transformée. Cela signifie pour lui une perte d'environ fr. 15.— à fr. 20.— par mois.

Du point de vue social déjà un tel procédé mérite d'être désapprouvé. Du point de vue économique, par contre, une telle mentalité est complètement fautive, car chaque machine a besoin de soins appropriés. Si ceux-là lui sont refusés les conséquences se feront sentir par une usure prématurée et, par conséquent, par des réparations coûteuses. Traiter un employé de telle manière signifie donc faire des économies mal placées.

Traktoren-Treibstoff rot

Benzin - Gemisch

Traktorenöl und Getriebefett

empfehlen in bestbewährter Qualität

Tschupp & Cie. AG., Ballwil Luzern

Fabrik chem.-techn. Produkte

Telephon (041) 6 93 13/14